

Document de cadrage

Référents TEDS (Transition écologique pour un développement soutenable)

Contexte

La publication en juin 2023 du plan climat-biodiversité et transition écologique¹ du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduit notamment par des préconisations en matière de transformation de l'offre de formation et des pratiques pédagogiques². Il s'agit ainsi de former à la « transition écologique et au développement soutenable » (TEDS) l'ensemble des étudiants de licence, puis d'assurer au niveau master des formes d'« écologisations disciplinaires » nécessaires aux futurs cadres des filières vertes et verdissantes. Parallèlement les enseignants bénéficieront de formations afin d'accompagner les évolutions de leurs pratiques et contenus d'enseignement en matière de TEDS.

Objectifs

La prise en compte de ces objectifs à Paris 8 dans le cadre de notre LMD5 s'entend dans la pleine compréhension des imbrications entre transition écologique et transitions socioéconomiques, l'importance des pratiques sensibles, artistiques et culturelles pour œuvrer aux objectifs de formation et de transformation, et le développement et l'exercice de la pensée critique. La formation par l'action, dans le cadre d'ateliers ou de projets collaboratifs, aura toute sa place, afin de rendre concrète l'acquisition de connaissances et de compétences, tout en créant un lien entre pairs et avec les territoires. Dans ce cadre, la création d'un réseau d'enseignants-chercheurs référent.es TEDS a pour but de coordonner l'enseignement transversal de licence, et de partager ou co-construire des propositions disciplinaires ou interdisciplinaires spécifiques, notamment pour les enseignements de master.

Missions des référent.es TEDS

Appui à la définition des contenus TEDS :

- En transversal : la personne référente participe au groupe de travail constitué de l'ensemble des enseignants-chercheurs référents et contribue à la définition et à l'évolution des contenus de l'EC TEDS transversal de licence. Elle fait part des besoins en matière d'enseignements fléchés TEDS dans sa composante, et partage les ressources dont elle a connaissance.
- Dans la composante d'origine : la personne référente participe avec les équipes pédagogiques de master à la définition des contours et contenus de la dimension TEDS dans les enseignements disciplinaires de master. Elle facilite les mutualisations en partageant les informations sur les cours ouverts dans d'autres formations ou en central.

Mise en œuvre des enseignements TEDS dans les composantes : la personne référente contribue à la coordination des enseignements dans chaque composante, en lien avec les équipes pédagogiques.

Modalités d'exercice des missions

L'exercice des missions d'enseignant référent TEDS donne lieu à une compensation en HCO définie dans le cadre du référentiel enseignant.

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/plan-climat-biodiversite-et-transition-ecologique-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-91292>

² <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-10/note-de-cadrage-formation-des-etudiants-de-1er-cycle-pdf-29688.pdf>